

## Le bureau de la CPU : « Mettre à profit cette crise, une opportunité de réussite et transformation »

Paris - Publié le lundi 25 janvier 2021 à 9 h 05 - Entretien n° 206093

« Réfléchir à la façon dont les universités veulent mettre à profit cette crise, pour qu'elle soit une opportunité de remise en question, mais aussi de réussite et transformation. Pour que nous soyons à la fois des acteurs de la relance et des faiseurs d'avenir. » C'est l'un des objectifs du nouveau bureau de la CPU, exprimé par son président, [Manuel Tunon de Lara](#) dans un entretien à News Tank, réalisé le 14/01/2021.

Depuis cette date, la CPU a renouvelé son conseil d'administration, et Emmanuel Macron annoncé le retour sur site des étudiants un jour par semaine au second semestre.

Dans cette interview, Manuel Tunon de Lara et les deux VP de la CPU, [Guillaume Gellé](#) et [Virginie Dupont](#), se projettent dans les enjeux des années à venir et notamment les élections régionales de 2021 et la présidentielle de 2022.

« Cette crise crée de nouvelles opportunités. Le rôle des universités dans la relance économique de notre pays doit être pris en compte. Nous avons à apporter en matière d'innovation et de recherche, mais également en matière de formation », selon Guillaume Gellé.

Virginie Dupont estime que « le territoire prend à nouveau toute sa place » et que l'université est un acteur « extrêmement important ». La CPU se dote d'ailleurs d'une commission dédiée à ces questions.

Les mois à venir seront aussi occupés à gérer les conséquences de la crise. Guillaume Gellé anticipe « une pression importante en première année ».

Et de prévenir : « La situation sera complexe, sauf si un plan d'aide très important est mis en place pour permettre de recruter des enseignants et les mettre face à ces étudiants. »

---

### « Être acteurs de la relance et faiseurs d'avenir »

Dans votre profession de foi, vous indiquez vouloir à la fois être dans l'accompagnement et la représentation des établissements dans la crise, et dans une réappropriation du temps long : concrètement cela passe par quels outils et quelle organisation ?

**Manuel Tunon de Lara** : La gestion de la crise est en effet le plus urgent, et cela risque de durer. Le relais s'est bien fait avec l'ancien bureau, et nous sommes présents pour accompagner les présidents, surtout ceux et celles qui débutent un premier mandat. Nous multiplions les temps d'échanges.

Mais nous souhaitons aussi entamer une réflexion de fond, à l'occasion des 50 ans de la CPU. Je ne sais pas si beaucoup d'institutions de cet âge peuvent se prévaloir de transformations aussi fortes. La CPU a été, et reste, un acteur majeur dans la conduite des réformes et l'accompagnement de l'autonomie des établissements. Et il nous semble important de revenir sur quelques grandes évolutions et questions de société.

Il s'agira notamment de réfléchir à la façon dont les universités veulent mettre à profit cette crise, pour qu'elle soit une opportunité de remise en question, mais aussi de réussite et transformation. Pour que nous soyons à la fois des acteurs de la relance et des faiseurs d'avenir. Et pour cela, il faut que les universités se positionnent.

**Guillaume Gellé** : Cette crise crée de nouvelles opportunités. Le rôle des universités dans la relance économique de notre pays doit être pris en compte. Nous avons à apporter en matière d'innovation et de recherche, mais également en matière de formation. Il faut aussi saisir cette période de frein économique pour mieux former les acteurs actuels confrontés aux grandes transitions et préparer les étudiants qui auront peut-être un peu de mal à s'intégrer au marché de l'emploi.

La crise a révélé plusieurs transitions au premier rang desquelles celle du numérique, mais aussi les sujets liés à l'écologie et au développement durable, ou les transitions sociales. Nos établissements disposent de toutes les forces pour préparer la jeunesse et les acteurs économiques actuels pour les années à venir. Il faut revendiquer la place forte de nos universités dans cette démarche de relance.

**Les premières échéances électorales sont les régionales cette année. En faites-vous une priorité ?**

**MTdL** : Une première opportunité s'ouvre avec les élections régionales. Après les transformations liées à l'autonomie, aux regroupements et aux projets du PIA, beaucoup d'universités ont aujourd'hui une feuille de route stratégique ancrée dans un territoire.



Manuel Tunon de Lara

« *Préparer la jeunesse et les acteurs économiques actuels pour les années à venir*

« *Faire évoluer la commission regroupements vers une commission territoires*

De même, la réussite à l'échelon national d'une déconcentration de l'État ne peut pas se faire sans les universités. Les enjeux de développement économique, d'emploi, de transitions écologiques, etc. : tout cela se joue à l'échelle des territoires.

C'est pourquoi la CPU doit se positionner dans cette perspective. Nous prévoyons pour cela de faire évoluer la commission regroupements vers une commission territoires.

C'est aussi l'occasion de rappeler que chaque université a sa place dans son environnement et a des réussites à faire valoir. N'en déplaise à ceux qui ont les yeux rivés sur les classements, le tissu universitaire français est efficace. C'est une richesse et il ne faut pas nier les différences : les universités qui ont une activité de recherche intensive ont besoin de moyens spécifiques, mais les établissements de plus petite taille ont les leurs et jouent un rôle tout aussi fondamental.

**Virginie Dupont** : L'université est un acteur extrêmement important du territoire, aussi bien les "petites" que les plus "grandes". Rappelons que les dialogues stratégiques et de gestion, se réalisent au niveau de l'académie, ainsi le territoire prend à nouveau toute sa place.

### Plusieurs manifestations prévues pour les 50 ans de la CPU

- La date anniversaire de la CPU : le 24/02/2021.
- Un colloque annuel au printemps.
- L'université d'été en présentiel pour des temps d'échange.
- Un colloque recherche à l'automne.
- Une manifestation point d'orgue fin 2021 afin de compiler les propositions et réflexions, en présence de candidats à l'élection présidentielle.

### « Positionner les universités pour les décennies à venir »

D'autres évolutions sont-elles envisagées dans l'organisation de la CPU, dont le [CA](#) a été élu le 21/01 ?



Guillaume Gellé - © Seb Lascoux

**GG :** Nous sommes dans une période intermédiaire. Mais nous devons nous préoccuper des nombreuses réformes en cours, dont la LPR, du sujet de l'apprentissage également, mais aussi de nombreux sujets interministériels importants.

La crise a repositionné un certain nombre de débats de société pour lesquels l'université a prouvé qu'elle a une utilité à tous les niveaux. Les débats autour de la jeunesse pour lesquels l'université est directement concernée, mais aussi des questions de responsabilité sociétale de l'université qui seront interrogées dans les années à venir. La CPU s'intéressera donc à ces sujets.

**MTdl :** Les commissions auront de nombreux sujets à traiter dont ceux liés à la relance en termes de formation et d'emploi, à moyen terme ceux liés aux transitions en particulier numérique et énergétique.

Pour la commission recherche, la mise en œuvre de la LPR va être un dossier prioritaire, mais ce sont aussi les questions liées au PIA 4, les relations sciences et société, ou la question de l'intégrité scientifique.

Dans le domaine de la santé que l'actualité met en lumière, il y a les enjeux de santé publique sur lequel il nous franchir un pas, la réforme des études de santé qui demande un accompagnement financier à la hauteur de la transformation prévue, le post-Ségur avec la revalorisation des carrières HU ou les futurs métiers de la santé, l'universitarisation des formations paramédicales, etc.

Il faudra aussi qu'on tire toutes les leçons de la crise sur la santé étudiante.

**Le temps des grandes lois réformatrices est passé (ORE, LPR, Santé, formation pro...) : comment penser dans le débat public et avancer sur les transformations ?**

**MTdL :** En étant d'abord très présent dans les concertations sur les textes réglementaires, que ce soit pour la LPR ou le Ségur. Mais il est vrai que les opportunités législatives seront moins nombreuses.

*« Les opportunités législatives seront moins nombreuses »*

Nous visons donc plutôt l'élection présidentielle de 2022, ce qui passera par une plateforme de propositions pour fin 2021 et que nous préparerons tout au long de l'année. L'objectif est de positionner les universités pour les décennies à venir, ou au moins pour le prochain quinquennat.

C'est un calendrier qui tombe bien, car cela nous permet de discuter en interne, autour de questions sur lesquelles nous souhaitons un éclairage plus national. Notre but n'est pas de nous réunir en conclave pour discuter de la 25<sup>e</sup> réforme qui améliorerait l'autonomie et permettrait de voir le GVT remboursé. Nous voulons un travail de fond et nous ouvrir.

**GG** : À l'horizon des élections régionales et présidentielles, la CPU doit s'organiser pour être opérationnelle sur ces moments forts et être force de propositions.

**Cela passe-t-il par le fait de s'aligner le plus possible avec les autres acteurs universitaires, et même de l'enseignement supérieur avec les autres conférences ?**

**MTdL** : Si l'on regarde ce bureau, alors que nous venons d'universités ayant des typologies différentes, nous nous retrouvons facilement sur des objectifs prioritaires. Sur le sujet du retour des étudiants sur les campus nous calons nos éléments avec l'[Auref](#), [Udice](#), la [Cdefi](#) et la [CGE](#), et il n'y a pas de sujet.

Tout en respectant la diversité de chacun, nous pouvons viser une ambition commune. La [CPU](#) doit jouer un rôle particulier en respectant cette diversité, mais en amenant sur un terrain où chacun se retrouve.

L'autre façon c'est de tirer le débat du côté de l'Europe, car pour certaines questions le bon niveau pour poser les choses est l'échelle européenne, qu'il s'agisse de la formation, de la recherche ou de la santé.

Nous avons engagé ce dialogue avec [HRK](#), avec la conférence des présidents italiens ou espagnols, ou au sein de l'[EUA](#). J'ai par exemple proposé d'aborder dans ce cadre la question du Brexit et de la sortie du Royaume-Uni.

## **« La suppression de la qualification va renforcer la HDR »**

**Comment menez-vous les concertations sur la LPR, la fin de la qualification, ou le CNU ?**

**GG** : Il y a d'abord une attention forte à porter sur les textes réglementaires, notamment l'écriture des décrets de la LPR. Nous avons en ce sens rencontré les syndicats étudiants et professionnels. Nous maintiendrons des points de vigilance quant au contenu des textes.

Ensuite, concernant la fin de la qualification du [CNU](#) pour les professeurs des universités, il nous semble que ce type de disposition va renforcer la valeur du doctorat et de l'[HDR](#). Le métier d'enseignant-chercheur est globalement le même entre le maître de conférences et le professeur des universités, à l'exception de la direction des recherches justement sanctionnée par l'habilitation à diriger des recherches.

L'annonce a été assez inattendue, nous l'avons constaté dans nos échanges avec les différents interlocuteurs, dont les représentants des personnels. Mais nous pouvons comprendre le mécanisme consistant à permettre l'accès au corps des professeurs lorsqu'un enseignant-chercheur est déjà reconnu par une HDR. On peut le comprendre même s'il ne s'agissait pas de notre initiative.



Virginie Dupont - © Université Bretagne Sud

VD : Sur la fin de la qualification pour les MCF souhaitant passer PR, nous regrettons un peu ce qui vient de se mettre en place par la DGRH. Cela s'est fait assez rapidement, sans qu'on n'ait pu être informés.

Nous l'avons découvert en même temps que tout le monde, quand nos enseignants-chercheurs nous ont signalé avoir reçu le courrier les informant que la procédure n'irait pas à son terme. Sur le fond, cette suppression va renforcer le diplôme de HDR qui vient sanctionner les compétences de nos MCF.

MTdL : La CPU s'était déjà exprimée clairement sur la LPR et son application. Mais là où il y a un problème, c'est sur la façon de faire : que ce soit le fait de passer par des amendements au Sénat, alors qu'on aurait voulu en discuter, partager avec les communautés, ou le courrier de la DGRH envoyé début janvier.



*Faire du cousu-main*

Après, on parle du CNU, mais la situation est variable

selon les sections, donc la sagesse vise à s'adapter, à faire du cousu-main.

Dans tous les cas, l'objectif commun, qu'il soit national, local, du CNU ou des établissements, est d'avoir un processus de recrutement des enseignants-chercheurs qui soit le meilleur possible, qu'il gagne en lisibilité, en qualité, en compétences attendues, et inscrit dans les standards internationaux. Et le CNU a son rôle à y jouer.

Êtes-vous attentifs, voire inquiets, quant au démarrage de la LPR en 2021 ?

MTdL : Nous attendons encore plusieurs réponses. Sur l'ANR par exemple, nous nous étions entendus rapidement sur la hausse à 25 % et le préciput, mais il reste à voir encore avec les organismes comment on flèche les moyens sur l'animation scientifique et les dotations aux laboratoires : ce sont des éléments très attendus. La question des revalorisations de carrières l'est aussi.

Nous attendons des effets concrets du financement de la LPR dans les six mois, même si nous aurions préféré un financement plus avancé dans le calendrier pour un effet palpable par la communauté. Et nous restons vigilants du fait des effets possibles de la crise sur les recettes des universités, notamment en matière de FCU et de partenariats industriels.

VD : Nous avons déjà pu noter l'impact de la revalorisation indemnitaire des E-C et Biatss dans nos budgets ; pour le reste, nous sommes dans l'attente.

## Des inquiétudes sur la préparation de l'année 2021-2022

## Comment anticiper la rentrée de septembre 2021 afin de limiter les effets d'un échec plus important des L1, ou la hausse de la réussite au bac ?

**GG :** Les universités se sont déjà emparées du sujet de la rentrée 2021. Nous avons fait remonter nos inquiétudes sur la préparation de l'année prochaine, notamment pour qu'elle ne se mette pas en œuvre trop tardivement.

Nous avons déjà un calendrier avancé sur la création de places pour les néo-bacheliers. Nous avons également abordé les problématiques de places en master, puisque nous arrivons mécaniquement à l'arrivée en master de la première génération d'étudiants affectés dans le supérieur via Parcoursup et issue de l'augmentation des capacités d'accueil en licence. La même stratégie doit donc désormais être observée en master.

Pour le moment, nous manquons de données quantifiées sur le décrochage et le taux de réussite en première année. Nous avons toutefois commencé à faire part de notre inquiétude sur le risque de redoublement extrêmement important.

 *Risque de redoublement extrêmement important*

En outre, la réforme du baccalauréat produira ses néo-bacheliers pour la première année en septembre 2021, et nous pensons que le taux de réussite sera assez proche de celui de 2020, les conditions étant similaires.

Les établissements feront donc face à une pression importante en première année, qui risque d'être complexe à régler.

### Les universités pourront-elles gérer cet afflux ?

**GG :** Après avoir poussé les murs à coût marginal ces dernières années, nous n'avons plus de marge de manœuvre interne à nos établissements. Nous avons besoin de financer l'arrivée des nouveaux étudiants au coût réel et non marginal. D'autant plus que cela se combine avec la problématique du GVT qui diminue encore plus nos marges de manœuvre.

Le risque est d'être confronté à un grand nombre d'étudiants qui veulent accéder à l'enseignement supérieur ou souhaitent rester à l'université pour effectuer une formation complémentaire, face à la réalité des ressources humaines de nos universités et des conditions matérielles limitées.

La situation sera complexe, sauf si un plan d'aide très important est mis en place pour permettre de recruter des enseignants et les mettre face à ces étudiants

 *La Dgesip est très consciente de la tension qui risque d'arriver*

C'est un sujet qui va nous préoccuper dans les mois à venir. Nous savons heureusement que la Dgesip est très consciente de la tension qui risque d'arriver l'année prochaine à l'entrée de l'université.

**MTdL :** Il faut sûrement une approche plus globale : en L1, il s'agit d'accompagner les étudiants qui n'ont pas eu le temps de s'immerger par de la remise à niveau par exemple, en L3 ou en M2, de faire en sorte que la valeur des diplômes ne soit pas dégradée quitte à prolonger un peu la formation, etc.

Il faut donc une approche souple, exigeante et qui voit l'ensemble. Nous devons donc voir quel second semestre prévoir en vue de quel type de rentrée, et cela va dépendre aussi du retour des étudiants en présentiel. Plus on recule cette date, et plus cela aura des conséquences à terme dans la suite du cursus. À un moment, au-delà d'une certaine date butoir, nous serons en difficulté.

### Quid de l'état du marché du travail pour les jeunes diplômés ?

**GG** : La préparation à l'insertion professionnelle, qui est une des missions de l'université, pourrait être un peu impactée par la situation économique. Si le marché de l'emploi est saturé, le comportement des diplômés de l'université peut être de vouloir rester au sein de l'établissement pour effectuer une formation complémentaire.

À nous de saisir ce moment pour proposer des formations plus professionnalisantes, que l'on pourrait adapter également à la formation professionnelle et continue, car les besoins de formation seront aussi importants chez les salariés

L'exemple des masters spécifiques en "compétences complémentaires" peut nous inspirer. Nous ne sommes toutefois pas obligés de créer des formations en un an, mais il faut certifier de nouvelles compétences, notamment celles interrogées par cette crise. Profitons de cette période incertaine du marché de l'emploi pour mieux former la jeunesse.

## Manuel Tunon de Lara



Date de naissance : 13/02/1958

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Président	Décembre 2020	Aujourd'hui
Université de Bordeaux Président	2014	Aujourd'hui
Fondation Bordeaux Université Vice Président	2010	Aujourd'hui
Université de Bordeaux Professeur des universités - praticien hospitalier	1996	Aujourd'hui
Conférence des présidents d'université Président de la commission des questions de santé	Décembre 2018	Janvier 2021
Université Bordeaux II Président	Janvier 2008	Décembre 2013
Université Bordeaux II Vice Président relations internationales	2000	2007
<b>Établissement &amp; diplôme</b>		<b>Année(s)</b>
Université Bordeaux II Doctorat en sciences	1992	1995
University of Southampton Fellowship immuno-pharmacology	1992	1993
Université Paris 5 - Descartes DEA de physiologie	1990	1991
Institut Pasteur Immunologie générale	1988	1989
Université Bordeaux II Doctorat en médecine	1975	1989

Fiche n° 3916, créée le 20/05/14 à 18:06 - MàJ le 17/12/20 à 12:17

## Virginie Dupont



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Conférence des présidents d'université Vice-présidente	Décembre 2020	Aujourd'hui
Université Bretagne-Sud Présidente	Juillet 2020	Aujourd'hui
Université Bretagne-Sud Professeure des universités en chimie organique	2018	Aujourd'hui
Université Bretagne-Sud Première vice-présidente en charge du CA, des finances, des RH et du patrimoine	2012	Juin 2020
Association des VP de Conseil d'Administration des universités Présidente	Juillet 2016	2020
Université Bretagne Loire Vice-présidente cohésion	2016	2019
Université Bretagne-Sud Maîtresse de conférences	1994	2018
Université Bretagne-Sud Doyenne de la faculté des sciences	2008	2012
Université Bretagne-Sud Directrice adjointe de la faculté des sciences	2006	2008
<b>Établissement &amp; diplôme</b>	<b>Année(s)</b>	
Ensic - Lorraine INP Doctorat de chimie-physique	1993	
Université de Bretagne Occidentale DEA de chimie	1989	

Fiche n° 14357, créée le 23/11/15 à 22:23 - MàJ le 26/01/21 à 16:58

## Guillaume Gellé



Date de naissance : 04/11/1969

Parcours	Depuis	Jusqu'à
<b>Conférence des présidents d'université</b> Vice-président	Décembre 2020	Aujourd'hui
<b>Centre informatique national de l'enseignement supérieur</b> Président	Décembre 2018	Aujourd'hui
<b>Université de Reims Champagne-Ardenne</b> Président	Mars 2016	Aujourd'hui
<b>Université de Reims Champagne-Ardenne</b> Professeur des universités	Novembre 2005	Aujourd'hui
<b>Conférence des présidents d'université</b> Président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle	Décembre 2018	Janvier 2021
<b>Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur</b> Délégué scientifique	Juin 2013	Mars 2016
<b>Université de Reims Champagne-Ardenne</b> Vice-président du CEVU, en charge de la politique de formation, de la vie étudiante et des relations internationales	2007	2012
<b>Établissement &amp; diplôme</b>	<b>Année(s)</b>	
<b>Université de Reims Champagne-Ardenne</b> Ingénierie électrique et électronique	1992	
<b>Université de Reims Champagne-Ardenne</b> HDR	2004	
<b>Université de Reims Champagne-Ardenne</b> Doctorat en physique	1998	
<b>Institut national polytechnique de Lorraine</b> Master, sciences de l'informatique et de l'information et services apparentés	1995	

Fiche n° 7666, créée le 25/11/14 à 11:36 - MàJ le 17/12/20 à 12:18

## Conférence des présidents d'université



Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

---

### Conférence des présidents d'université

103 boulevard Saint-Michel  
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/05/19 à 11:29

---

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »